

LISTE DE QUELQUES ASSOCIATIONS

Animaux domestiques et faune sauvage

30 Millions d'Amis

40, cours Albert 1^{er} - 75008 Paris

Tél : 01 56 59 04 44

UN ENGAGEMENT MUNICIPAL

Depuis septembre 2013, la Fondation 30 millions d'amis a mis en place **une convention type pour encadrer son action avec les municipalités visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction**, en accord avec la législation en vigueur. La municipalité s'engage alors à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur, préalablement à leur relâcher dans les mêmes lieux. **La Fondation 30 Millions d'Amis soutient les communes sur une partie des frais de stérilisation et de tatouage des chats errants qui seront identifiés à son nom.**

Un Maire a donc dorénavant à se justifier de son refus de mettre en œuvre un programme de stérilisation. Il ne sera plus en droit de refuser la main tendue des habitants de sa commune, des bénévoles et Associations qui proposent conseils, actions de terrain et financements. Il ne pourra plus refuser d'y participer...

FONDATION BRIGITTE BARDOT

28 Rue Vineuse, 75116 Paris

Tél : 01 45 05 14 60

Liste de quelques associations sur Dijon, et les environs et Bourgogne Franche Comté et autres :

SPA « Les Amis des Bêtes » - Refuge de Jouvence

Route de Val Suzon, 21380 MESSIGNY-et-VANTOUX

Tél. 03 80 35 41 01

Mail : refugedejouvence@gmail.com

Horaires :

Du lundi au samedi

- du 1er novembre au 31 janvier : de 14h à 17h

- du 1er février au 31 octobre : de 14h à 18h

- le refuge est fermé le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

SPA « Des Cailloux »

5 Rue Django Reinhardt, 21000 Dijon

03 80 66 30 17

Horaires :

le refuge des Cailloux est ouvert : lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :

- du 16 février au 14 novembre : de 14 h00 à 18 h00
- du 15 novembre au 15 février : de 14 h 00 à 17 h 00,
- **le refuge est fermé le jeudi, le dimanche et les jours fériés.**
- ouverture exceptionnelle le dimanche, trois fois par an, pour des journées « portes ouvertes »

Défense du Chat Libre dijonnais

Maison des Associations

BP AA9 - 2 rue des corroyeurs - 21000 DIJON

Tél : 06 83 93 38 80 (Madame GRANDFERRY)

Mail : info@chatlibredijonnais.fr

SAUVONS NOS AMIS FELINS

8, Impasse des Prés Verts

21230 JOUEY

Mr charles PAGEARD

Tél : 06 38 64 12 03

Mail : charlespageard@live.fr

Animalliance

BP 87704 - 21077 Dijon

06.83.17.91.61

Mail : association.animalliance@yahoo.fr

Charlotte et les Autres (on ne peut les contacter que par courrier)

Maison des Associations

Boîte AA6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 DIJON

Nid'Accueil

LE FOURNEAU - 21580 CUSSEY LES FORGES

Tél : 06 33 18 04 67

(accueil de vieux chats errants, ont une centaine de chats)

Les Amis de Lewis

Les amis de Lewis est une association de protection animale dévouée à la cause des chiens en grande difficulté

29 Rue de la Combe - 21490 SAINT-JULIEN

Tél : Philippe : 03 80 23 34 12 / Sylvie : 06 84 63 74 45

<http://les-amis-de-lewis.e-monsite.com>

ADOpte 1 CHAT | L211.27

15 Rue de Gerlingen Appt 21,

70000 Vesoul

Tél : 07 68 00 01 76

Association à proximité de Beaune :

Sur Merceuil : les Chats des Aires de Merceuil et Tailly et les Autres

Chatamtas

1 rue Perrin - 21250 Pagny-le-Château

Tél : 06 52 07 16 62

Association dans autre département :

La petite maison des Animaux (chiens, chats, ferme où il soigne les animaux)

Lieu-dit : la Cartrie -72340 CHAHAIGNES

Tél : 06 21 68 21 85

<http://lapetite-maison-des-animaux.fr>

E-mail : [formulaire de contact sur le site](#)

Sauvegarde de la faune sauvage Bourgogne – Franche Comté

Centre ATHENAS

366 Chemin de Monceau

39570 L'ETOILE

Tél : 03 84 24 66 05 (SOS animaux sauvages blessés)

E-mail : centre@athenas.fr

www.athenas.fr

Accueil au Centre :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h30

Week-end : de 10h à 12h

Je trouve un animal sauvage : que faire ?

- 1) *Je me renseigne en appelant le Centre et en décrivant la situation, je m'assure qu'il est nécessaire d'intervenir*
- 2) *Je me protège. Toute manipulation doit être faite avec des gants pour éviter blessures et risque infectieux*
- 3) *Je le protège en le plaçant dans un carton fermé (faire des trous), avec un journal au fond de façon à ce qu'il n'aggrave pas ses blessures*
- 4) *Je me dépêche de le confier au Centre pour qu'il puisse être pris rapidement en charge par des spécialistes afin d'assurer sa survie*
- 5) *Je m'abstiens de le nourrir et de le forcer à boire sauf si le Centre m'a donné des indications permettant de le faire en toute sécurité*
- 6) *Je patiente. Et je n'hésite pas à laisser un message car l'équipe du Centre est très occupée, mais elle me rappellera à coup sûr.*

S'il est vraiment en péril, ne perdez pas de temps : transportez-le vite au Centre pour qu'il ne souffre pas de carences invalidantes ou de troubles comportementaux.